



## **L'INFOSemaine**

**Du 11 au 17 avril 2022**

### **Édito :**

Pas une semaine sans plusieurs annonces de fermeture de service hospitalier ici la seule maternité du département ( parce que c'est la seule qui reste : les autres ont été fermées ! ) , là le SMUR ou les urgences, ailleurs encore on « restructure », on « modernise » en diminuant les lits et places de la nouvelle structure.

Un grand spécialiste de la prise en charge des AVC explique sur une radio de service public la nécessité qu'elle soit rapide ( trois heures au mieux après le début des symptômes ) dans un service spécialisé comme le sien à l' AP-HP de Paris afin de n'avoir pas ou peu de séquelles . Problème : 80% des lits de sa structure sont fermés faute de personnel en nombre suffisant ! Et il n'existe pas assez de telles structures réparties sur tout le territoire pour assurer une prise en charge équitable .

Alors ne nous résignons pas ! Après Toul, Marmande, c'est maintenant le Bergeracois qui s'est doté d'un outil pour défendre l' accès aux soins et à la santé : un comité adhérent à notre Coordination Nationale. Bienvenue et soutien solidaire !

jean-luc landas.

### **Sommaire :**

- **L'écho des comités : pages 2 et 3**
- **Autres infos locales : pages 3 et 4**

### **Dossiers : pages 4 à 7**

- **Hôpital public**
- **Déserts sanitaires**

- **Psychiatrie**
- **EHPAD**
- **La mortalité infantile augmente**
- **Pour une politique de santé efficace**
- **Levez les brevets sur les vaccins !**

**Culture et santé : page 7**

## L'écho des comités

### BERGERAC

Nous nous félicitons de la naissance d'un nouveau comité adhérent à notre Coordination Nationale :  
le Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.

Une première réunion publique réunissant une quarantaine de personnes a permis de présenter ses objectifs et d'engager le débat.

[l'article de Sud Ouest](#)

### MARMANDE

Sous un soleil inhabituel ce vendredi 15 avril devant l'hôpital 250 signatures ont été collectées réalisées dans la semaine .

La pétition sera transformée pour en faire une nouvelle délibération demandant l'officialisation de la maison médicale de garde par une dérogation de l'ARS . Délibération soumises aux votes des Conseil municipaux du territoire.

Une préparation d'une rencontre avec l'ensemble des acteurs de la santé MMG est en cours vers la 2 eme quinzaine de mai pour évaluation et perspective de développement et de coopération ville hôpital.

D'autre part un contact sera pris avec le Docteur Talec à Tonneins suite à l'alerte qu'il a lancé cette semaine à travers la presse en vu d'agir ensemble .

Comme chaque vendredi le point a été fait devant l'hôpital.

### NIÈVRE

le comité de Clamecy nous transmet cette lettre ouverte au Président de la République pétition d'élus du département de la Nièvre à propos de l'accès aux soins

[la lettre ouverte pétition](#)

la seule maternité du département fermée temporairement et menacée de l'être ultérieurement faute de personnel en nombre suffisant

[le reportage](#)

[l'article](#)

## TOURS

### *Le collectif 37 dans l'action*

La journée mondiale de la santé à Tours et Chinon le 7 avril

[Le compte-rendu](#)

La mobilisation de la Psychiatrie le 8 avril lors du conseil d'administration du CHRU de Tours

[Le reportage](#)

Signez la [Pétition de soutien](#)

un nouveau scandale relevé par la commission de contrôle des lieux de privatisation des libertés en psychiatrie publique à Chinon.

[l'article](#)

## LUÇON

Une date à retenir :

le samedi 21 mai l' ADSP organisera un barbecue de lutte pour célébrer le premier anniversaire des rassemblements hebdomadaires devant l'hôpital de Luçon qui auront rassemblé des milliers de personnes pour la défense de l'hôpital public .

## Autres infos locales

## CHINON

Le SMUR fermé : pas de médecin ? Pas d'infirmière ? ... non, cette fois c'est pas de véhicule !

[\*\*l'article\*\*](#)

## LES LILAS

**Le changement de propriétaire menace l'avenir de la maternité des Lilas, innovatrice dans l'accompagnement des mères et des couples.**

[\*\*l'article\*\*](#)

**le comité de soutien appelle à participer à une réunion d'information  
vendredi 22 avril à 19h  
dans la salle des mariages de l'hôtel de ville des Lilas**

# Dossiers

## ***HÔPITAUX PUBLICS***

**Emmanuel Macron interpellé à Mulhouse par des militants syndicaux hospitaliers**

[\*\*Le reportage\*\*](#)

**et pendant qu'il parle son gouvernement agit !**

[\*\*gel-d-une-partie-du-budget-des-hopitaux\*\*](#)

**La commission d'enquête sénatoriale s'offusque !**

**l'hôpital public au point de rupture**

[\*\*l'article\*\*](#)

**la lente agonie de l'hôpital public :**

[\*\*le reportage de FR3\*\*](#)

un document utilisable pour introduire un débat

## ***DÉSERTS SANITAIRES***

***Baptiste Beaulieu: le système de santé est devenu maltraitant***

[\*\*l'article\*\*](#)

*La santé communautaire : une autre façon de penser la médecine*

[l'article](#)

## ***le plan d'urgence de la Coordination Nationale***

**il faut de nombreux personnels de santé  
pour répondre aux besoins de la population**

[http://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2017/02/plan-durgence-mise-en-forme\\_DEF.pdf](http://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2017/02/plan-durgence-mise-en-forme_DEF.pdf)

### **PSYCHIATRIE**

***Les Heures Heureuses de Martine Devriès :***

***l'histoire de Saint Alban***

*un documentaire passionnant sur l'invention d'une autre pratique psychiatrique dans la cité,  
un outil pour introduire et provoquer un débat sur la misère de la psychiatrie d'aujourd'hui*

[l'article de Pierre Dellion, professeur de psychiatrie](#)

***Santé mentale et précarité : une pratique pour tenter de sortir du cercle vicieux***

[reportage](#)

***Témoignage d'une psychanalyste accablée par la pratique de la contention***

[le témoignage](#)

### **EHPAD : l'autre scandale d'ORPEA**

**Communiqué de la Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP)**

**L'accord global d'Orpea conclu sans ses syndicats**

La fédération syndicale internationale UNI GLOBAL a publié un communiqué de presse annonçant la signature d'un accord-cadre mondial avec la multinationale française ORPEA le vendredi 8 avril. Cet accord manque de légitimité.

Pour la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), il est inconcevable de conclure un accord avec une entreprise sans un mandat approprié des syndicats concernés et sans la participation des syndicats représentatifs du pays de l'entreprise.

Pour Jan Willem Goudriaan, secrétaire général de la FSESP, "cet accord a un impact sur de nombreux syndicats et les travailleurs qu'ils représentent au sein d'ORPEA - mais sans leur participation active ni leur consentement. C'est inacceptable". Il poursuit : "ORPEA compte plus de 17 000 travailleurs en France, dont la plupart ont découvert cet accord par la presse."

L'accord a été négocié à l'insu de la CGT, de la CFDT et de FO, les syndicats français confédérés d'ORPEA. Ce sont les fédérations syndicales représentatives au sein d'ORPEA qui peuvent signer la convention collective sectorielle. D'autres syndicats représentatifs en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Espagne n'ont pas non plus été impliqués. Tous ces syndicats sont affiliés à la FSESP. Même dans les pays où ORPEA se développe rapidement, comme l'Irlande et les Pays-Bas, il n'y a pas eu de véritable processus de

consultation. Les travailleurs de ces pays représentent la majeure partie de la main-d'œuvre mondiale d'ORPEA. UNI GLOBAL ne peut donc pas prétendre à la représentativité au sein d'ORPEA.

Les syndicats français ont récemment attaqué ORPEA en justice, accusant l'entreprise de [favoriser le syndicat interne](#) Arc-en-Ciel lors des élections syndicales. L'entreprise a poursuivi en justice des syndicalistes en France en raison de leurs critiques à l'égard de l'entreprise et l'accord ne fait rien pour le retrait des affaires - en effet, il pourrait être utilisé contre nos affiliés. Nicole Meyer, [présidente du comité d'entreprise](#) européen représentant la FSESP, a été confrontée à des actions antisyndicales répétées de la part d'ORPEA, notamment des menaces de licenciement répétées et des enquêtes criminelles. ORPEA a perdu tous les procès et Meyer a obtenu [15 000 euros de dommages et intérêts](#) le 22 mars. Elle n'a pas été informée ni consultée de cet accord visant à "améliorer le dialogue social". L'entreprise a des antécédents qui ne peuvent être blanchis.

**ORPEA a adhéré à de nombreux principes relatifs aux droits de l'homme et à la gouvernance d'entreprise, notamment au Pacte mondial des Nations unies. Ces "exercices à cocher" n'ont pas empêché l'entreprise de s'en prendre aux syndicalistes. Le nouvel accord mondial représente une autre "coche" nécessaire pour répondre aux exigences des investisseurs et montrer le changement à la suite du scandale des "Fossoyeurs".**

L'entreprise est sous le feu des projecteurs en France et ailleurs pour avoir exploité des travailleurs et des résidents. Les inspections françaises sur ses finances et ses affaires sociales ont révélé [des abus de fonds publics](#). Les syndicats français CGT et CFDT et CICTAR ont révélé que [l'entreprise utilise un réseau complexe de filiales](#) pour gérer ses finances, y compris des investissements au Luxembourg qui n'avaient pas été révélés auparavant.

**En tant que porte-parole des travailleurs du secteur des soins, la FSESP s'engage à lutter pour des soins de qualité, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail chez ORPEA - et nous ne pouvons le faire que main dans la main avec les syndicats.**

**La FSESP est la Fédération syndicale européenne des services publics. Il s'agit de la plus grande des fédérations membres de la CES. Huit millions de travailleurs des services publics issus de plus de 260 organisations syndicales en sont membres. La FSESP représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé, et des administrations locales et nationales, dans l'ensemble des pays européens, y compris ceux du voisinage oriental de l'UE. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP). Pour de plus amples informations, veuillez visiter la page : [www.epsu.org](http://www.epsu.org)**

## la nutrition à la sauce ORPEA

[l'article](#)

## La mortalité infantile augmente en France

[l'article](#)

### **Pour une politique de santé publique efficace :**

#### ***pas besoin de papiers pour être soigné***

La proposition de la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) qui nous permet aujourd'hui de prendre en charge dans des conditions normales une partie des patients sans papiers est inquiétante. Il faut tout d'abord examiner les effets d'une telle mesure en termes de santé publique. Il s'agit d'une aberration car la santé d'une population sur un territoire dépend de la bonne santé de chaque personne qui réside dans ce territoire. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les maladies contagieuses car les agents infectieux n'ont pas besoin de papiers pour se transmettre d'une personne à l'autre. Quelle que soit l'origine du malade, les règles sont les mêmes et l'intérêt collectif impose une prise en charge identique pour éviter des conséquences dont tout le monde souffrira. Par ailleurs, n'en déplaise à certains, les valeurs morales formalisées dans le monde médical par ce qui est appelé la déontologie, sont pour la très grande majorité des soignants supérieures à toutes les lois qui peuvent être imposées par un gouvernement. Nous sommes là pour prendre en charge toute personne qui souffre afin d'essayer de la soulager au mieux sans aucune distinction d'origine, de revenus ou encore de sexe ou d'âge. Enfin, l'argument avancé est que les

personnes bénéficiant de cette prise en charge mettrait notre système de santé en péril du fait du coût financier du dispositif. Parlons donc chiffres : les dépenses de l'AME en 2021 se sont élevées à 1 milliard d'euros soit à peine 0,5 % de l'ensemble des dépenses de santé. Cela semble très supportable et même très efficace pour une population d'environ 370 000 bénéficiaires. Ceux qui veulent donc y mettre fin sont animés uniquement par la volonté de désigner des boucs émissaires pour cacher les vraies raisons de la dégradation de notre système de protection sociale et du fameux « trou de la sécurité sociale ». Car que représente cette somme face au montant de la fraude fiscale en France estimée entre 80 et 100 milliards ou encore aux bénéfices de l'industrie pharmaceutique qui se montent à près de 8 milliards d'euros pour la seule entreprise SANOFI ? Il est aussi possible d'évoquer la fraude aux cotisations sociales pour travail dissimulé qui est estimée entre 3,9 et 5 milliards. Si la colère est légitime face à la dégradation de l'hôpital et de notre système de santé, il ne faut pas se tromper d'adversaire et ne pas voir que la désignation de « l'étranger qui profiterait du système » comme la principale cause de ses problèmes. Il s'agit d'un leurre pour cacher les vrais responsables qui sont en fait ceux qui tiennent les ficelles en sous-main, ce qui leur permet de continuer à exploiter le système dans leur intérêt, au détriment de l'ensemble de la population avec ou sans papiers.

Dr Christophe Prudhomme

## **PANDÉMIE COVID : LEVEZ LES BREVETS SUR LES VACCINS !**

***Les dix raisons pour lesquelles il faut lever les brevets sur les vaccins***

### **NOUVEAUX VISUELS**

**[les nouveaux visuels](#)**

### **ARGUMENTAIRES**

**[les argumentaires](#)**

## **Culture et santé :**

**la carence en calcium en chanson**

**[la video](#)**

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**

*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS [jeanluc.landas@sfr.fr](mailto:jeanluc.landas@sfr.fr)

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87